We create chemistry

Fiche de données de sécurité
Cantus® WDG Fongicide

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Cantus® WDG Fongicide

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, fongicide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510, 28 Quarry Park Boulevard SE,
Calgary, AB, T2C 5P9
CANADA

Téléphone: +1 (403) 523-3000

Numéro d'appel d'urgence
Information 24 heures en cas d'urgence
CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Formule brute:	C18 H12 Cl2 N2 O
famille chimique:	Pas de données applicables disponibles.
PCP # 30141	
Synonyme:	boscalid

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Poussière combustible	Poussière combustible (1)	Poussière combustible

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement:
Attention

Mention de Danger:
Peut former une concentration de poussières combustibles dans l'air.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-
- Numéro CAS: 188425-85-6
- Teneur (W/W): 70.0 %
- Synonyme: Pas de données disponibles.

sulfate d'ammonium
- Numéro CAS: 7783-20-2
- Teneur (W/W): >= 5.0 - <= 13.0%
- Synonyme: Ammonium sulfate

Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated,polymers with formaldehyde, sodium salts
- Numéro CAS: 68425-94-5
- Teneur (W/W): >= 1.0 - <= 7.0%
- Synonyme: Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated,polymers with formaldehyde, sodium salts

di(éthylhexyl)-sulfosuccinate de sodium
- Numéro CAS: 577-11-7
- Teneur (W/W): >= 0.1 - <= 1.0%
- Synonyme: Sulfobutanedioic acid 1,4-bis(2-ethylhexyl) ester, sodium salt; Docusa te sodium, Sodium dioctyl sulfosuccinate, Dioctyl sodium sulfosuccinat e

Kaolin
- Numéro CAS: 1332-58-7
- Teneur (W/W): >= 1.0 - <= 7.0%
- Synonyme: Pas de données disponibles.

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:
Retirer les vêtements souillés. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à- bouche.

Lorsque inhalé:
Repos, air frais, secours médical. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

Lorsque en contact avec la peau:
Retirer les vêtements souillés. Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes. Secours médical.

Lorsque en contact avec les yeux:
Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. Consulter un médecin.

Lorsque avalé:
Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent
Dangers: Pas de données applicables disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin
Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:
mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Dangers lors de la lutte contre l'incendie:
monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, oxydes d'azote, composé organo-chloré
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers
Equipement de protection contre l'incendie:
Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

Autres informations:
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans

les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Prendre les mesures de protection adéquates. Evacuer les personnes. Fermer la source de la fuite uniquement dans des conditions de sécurité. Eteindre les sources d'allumage à proximité et dans le sens du vent. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger
Assurer une ventilation adéquate. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder àune aspiration sur le lieu de travail. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Protéger le contenu de l'effet de la lumière. Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'air. Manipuler et ouvrir les récipients avec prudence. N'ouvrir que pour son utilisation immédiate. Consommer rapidement le produit après avoir entamé un emballage. Eviter la formation d'aérosols. Eviter la formation de poussières. Fournir un moyen de contrôler les fuites et les déversements. Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipientsde stockage. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le conteneur. La substance/ le produit ne peut être manipulé que par des personnes formées de manière appropriée. Eviter tout contact direct avec la substance/le produit. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Protection contre l'incendie et l'explosion:
La poussière peut former avec l'air un mélange explosible.

classe d'explosion des poussières: Classe d'explosion des poussières 2 (valeur Kst 200 à 300 bar m s-1).

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Séparer des substances non compatibles. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des textiles et des matériaux similaires.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.

Protéger les récipients des dommages physiques. Protéger de toute contamination. Les prescriptions des autorisations administratives et les règlementations sur le stockage doivent être respectées.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Kaolin	ACGIH, US:	VME 2 mg/m3 Fraction respirable ; La valeur vaut pour les particules qui ne contiennent pas d'amiante et moins de 1% de silice cristalline.
	OSHA Z1:	CTR 5 mg/m3 Fraction respirable ;
	OSHA Z1:	CTR 15 mg/m3 Poussière totale ;

Conception d'installations techniques:
Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:
Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:
Gants de protection résistant aux produits chimiques, Matériaux adaptés, caoutchouc, matière plastique

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Vêtements de protection:
La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Éviter de respirer la poussière. Laver immédiatement les vêtements sales .

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	solide
Etat physique:	granulés
Odeur:	odeur modérée, de fumée
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Couleur:	beige
Valeur du pH:	env. 4.5 - 6.5 (10 g/l, 20 °C)
Point de fusion:	> 20 °C
Température d'ébullition:	Le produit est un solide non volatile.
Point de sublimation:	Pas de données disponibles.

Point d'éclair:	Non applicable, le produit est un solide.
Inflammabilité:	Sur la base de la structure ou de la composition il n'y a aucune indication d'inflammabilité
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Auto-inflammation:	Non applicable, le produit est un solide.
Pression de vapeur:	négligeable
Densité relative:	Pas de données disponibles.
Densité de vapeur relative:	non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammation:	non auto-inflammable
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.
Viscosité, cinématique:	Non applicable, le produit est un solide.
Solubilité dans l'eau:	dispersible
Solubilité (quantitative):	Pas de données disponibles.
Solubilité (qualitative):	Pas de données disponibles.
Poids moléculaire:	343.21 g/mol
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Autres informations:	Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

Caractéristiques des particules

Pas de données disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:
non comburant

Explosibilité des poussières:
Kst: 265 m.bar/s
Pmax = 7.2 BARA

classe d'explosion des poussières:
Classe d'explosion des poussières 2 (valeur Kst 200 à 300 bar m s-1) (St 2)

Energie minimale d'ignition:
36 - 45 mJ

Stabilité chimique
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter
Concentration limite en oxygène: 10.5 volume %
Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Ce produit peut former un mélange explosif si : 1. la poussière est en suspension dans l'atmosphère sous forme de nuage; ET 2. la concentration de poussière est supérieure à la limite inférieure d'explosion (LIE); ET 3. la concentration limite d'oxygène est dépassée.

Matières incompatibles
agent d'oxydation

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:
Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:
Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë
Evaluation de la toxicité aiguë: (US) Modérément toxique après une ingestion unique. Légèrement toxique après un contact cutané de courte durée. (US) Légèrement toxique après une inhalation de courte durée.

Par voie orale
Type de valeur: DL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: > 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)
Aucune mortalité n'a été constatée.

Inhalation
Type de valeur: CL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: > 5.4 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)
durée d'exposition: 4 h
Test réalisé avec un aérosol.

Par voie cutanée
Type de valeur: DL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: > 2,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)
Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigüs
Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):
Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion
Evaluation de l'effet irritant: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Possibilité d'irritation en cas d'action prolongée sur la peau.

Peau
espèce: lapin
Résultat: non irritant

Oeil
espèce: lapin
Résultat: non irritant
Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation
Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. Certaines personnes peuvent développer une dermatite allergique.

test de Buehler modifié
espèce: cobaye
Résultat: non sensibilisant
Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Danger par Aspiration
Pas de danger par aspiration attendu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée
Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Boscalid techn.
Evaluation de la toxicité après administration répétée: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : Kaolin
Evaluation de la toxicité après administration répétée: L'inhalation répétée de particules/poussières alvéolaires peut entrainer des dégâts aux poumons
---

Toxicité génétique
Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité
Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Boscalid techn.
Evaluation du caractère cancérogène: La substance a provoqué des tumeurs de la tyroïde lors d'études à long terme sur les rats. L'effet est causé par un mécanisme spécifique chez l'animal qui n'a pas d'équivalent chez l'homme. Dans les études à long terme réalisées avec des souris par administration avec les aliments, la substance n'a pas eu d'effet cancérigène.

Données relatives à : Kaolin
Evaluation du caractère cancérogène: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) a classé cette substance dans le groupe A4 - non classé en tant que cancérigère humain.
---

toxicité pour la reproduction
Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité
Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Autres informations
Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

Troubles médicaux aggravés par la surexposition
Les personnes ayant des antécédents d'allergies ou une dermatite existante doivent redoubler de précautions lors de la manipulation de ce produit.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique
Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons
CL50 (96 h) 420 mg/l, Cyprinus carpio

Invertébrés aquatiques
CE50 (48 h) > 1,000 mg/l, Daphnia magna

Plantes aquatique(s)
CE50 (72 h) 150 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

NOEC (72 h) 32 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Evaluation de la toxicité terrestre
Forte possibilité de non nocivité à effets aigus pour les organismes terrestres.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Boscalid techn.

Facteur de bioconcentration: 57 - 70 (28 j), Oncorhynchus mykiss
Ne s'accumule pas dans les organismes.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Boscalid techn.

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:
Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:
Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Elimination des emballages:
Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre
TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime
IMDG
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport
IMDG
Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien
IATA/ICAO
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport
IATA/ICAO
Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:
Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :
ATTENTION:
POISON.
AVERTISSEMENT:
Irrite les yeux
Contient l'allergène sulfite(s).
CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.
NOCIF SI AVALÉ.
Cause une irritation des yeux.
Empêcher d'atteindre les yeux, la peau et les vêtements.
Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

16. Autres informations

FDS rédigée par:
BASF Agricultural Solutions Canada NA Product Regulations
FDS rédigée le: 2025/12/08

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Cantus® WDG Fongicide
Date / mise à jour le: 2025/12/08 Version: 6.0
Date / Version précédente: 2020/12/16 Version précédente: 5.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ